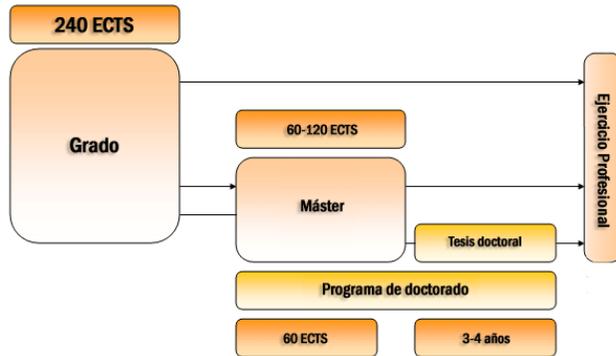


Quelle est la structure de l'enseignement supérieur en Espagne ?

Les élèves belges ayant obtenu le Certificat d'enseignement secondaire supérieur peuvent accéder aux études universitaires et aux enseignements artistiques supérieurs —qui ont une structure de *Bachelier* et *Master* (*Grado* et *Máster* en espagnol), ainsi qu'à l'enseignement universitaire—, et à la formation professionnelle de degré supérieur.

Structure de Bachelier/Master en Espagne:



Système éducatif espagnol:

www.educacion.gob.es/educacion/sistema-educativo/enseanzas.html

Enseignement universitaire:

www.educacion.gob.es/educacion/universidades/educacion-superior-universitaria.html

Enseignements artistiques:

www.educacion.gob.es/educacion/que-estudiar-y-donde/enseanzas-artisticas.html

Formation professionnelle:

www.todofp.es

Plus d'informations:

www.educacion.gob.es

Quelles études puis-je suivre et où ?

Sur www.universidad.es vous trouverez une vaste information pour les étudiants étrangers qui souhaitent étudier dans une université espagnole, y compris sur les diplômes de Grado et Máster qui sont dispensés en anglais.

Dans la section « Universidades » du site web du Ministère de l'Éducation (www.educacion.gob.es)

www.educacion.gob.es/educacion/universidades/educacion-superior-universitaria/que-estudiar-donde.html

à « Qué estudiar y dónde » vous trouverez l'information sur les études que vous pourrez suivre dans les différentes universités espagnoles.

La plupart des universités se sont associées à des entreprises et des centres de recherche à travers les Campus d'Excellence Internationale. Plus d'informations: www.educacion.gob.es/campus-excelencia/2010/seleccionados.html

Que dois-je faire si au terme de mes études secondaires je désire commencer des études universitaires en Espagne ?

En Espagne les étudiants doivent réussir une épreuve d'accès à l'université (PAU). Les étudiants des systèmes éducatifs des pays de l'Union Européenne en sont exemptés, mais ils peuvent faire les examens de la phase spécifique pour obtenir une qualification d'admission plus élevée aux études universitaires choisies.

Ceux qui souhaitent étudier dans des universités espagnoles doivent s'adresser à l'UNED et remplir les formalités pour :

- **Accès direct sans "PAU":** s'adresser à l'UNED dans le délai qui sera fixé (normalement à partir du mois d'avril) pour demander une « Credencial » à travers le site www.uned.es/accesoUE. Toute la documentation requise (photocopies conformes de la carte d'identité, des notes académiques des deux dernières années, diplôme, etc., dûment traduits) se présentera au Service d'Éducation pour son envoi à l'UNED.
- **Accès à travers la phase spécifique de la "PAU":** s'inscrire à la phase spécifique de l'épreuve sur le site www.uned.es/selectividad et envoyer à l'UNED la demande d'inscription avec le reçu de la demande de la « Credencial » et le reste des documents requis.

Que dois-je faire pour accéder aux enseignements artistiques supérieurs et la formation professionnelle de degré supérieur ?

La reconnaissance du Diplôme de fin d'études supérieures est nécessaire pour pouvoir accéder aux études artistiques supérieures ou à la formation professionnelle de degré supérieur.

Vous pouvez faire la demande de reconnaissance du diplôme belge à travers le Service d'Éducation¹ de l'Ambassade d'Espagne.

Que dois-je faire si je souhaite poursuivre mes études universitaires en Espagne, entamées dans un autre pays ?

Dans ce cas, vous devez demander l'équivalence de vos études partielles à l'université que vous aurez choisie. L'université vous communiquera les cours qui seront reconnus et ceux que vous devrez mener à bien.

Le diplôme de « Bachelier » académique obtenu dans une université belge donne accès —sans nécessité d'une homologation— aux études de Master en Espagne.

Que dois-je faire pour obtenir une bourse de mobilité ERASMUS de l'UE ?

Adressez-vous aux responsables des programmes d'échanges d'étudiants de votre université.



Education and Culture

Socrates
Erasmus

¹ Toute l'information qui s'y réfère peut s'obtenir en contactant le Service d'Éducation de l'Ambassade d'Espagne au n° +32.2.223.20.33.

Quel est le niveau d'espagnol dont j'aurais besoin ?

La majorité des cours universitaires espagnols se donnent en espagnol, il vous sera donc requis une connaissance approfondie de la langue.

Les étudiants en possession du DELE, Diplôme d'Espagnol comme Langue Etrangère, de niveau supérieur, délivré par l'Institut Cervantes, pourront accéder au système éducatif espagnol et seront exemptés de toute épreuve supplémentaire de connaissance de l'espagnol, si l'Université l'exige. L'Institut Cervantes offre également des cours généraux d'espagnol et de préparation au DELE. Les centres les plus proches sont ceux sis à Bruxelles, Paris et Utrecht.

Pour de plus amples informations :

www.cervantes.es

<http://bruselas.cervantes.es>

Pour plus d'information sur les cours d'espagnol en Espagne :

<http://eee.cervantes.es>

<http://oasext.mec.es/Sisinfprd/plsqlprd/espaniol>

Où puis-je solliciter une bourse d'études ou une aide économique ?

Quelques institutions publiques espagnoles offrent des bourses aux étrangers qui souhaitent faire des recherches ou continuer des études en Espagne.

Informations sur les bourses d'études :

Ministère de l'Éducation :

www.educacion.gob.es/educacion/becas-y-ayudas/para-estudiar.html

Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération :

www.becasmae.es

Site d'aides, bourses et subventions de l'Administration Générale de l'État :

www.060.es/060/appmanager/portal/desktop?_nfpb=true&_pageLabel=paginasAyudasBecasSubvencionesAGE

Bourses pour des étudiants universitaires :

www.educacion.gob.es/educacion/universidades/convocatorias.html



Où puis-je obtenir plus d'informations sur ... ?

Ministère de l'Éducation :

www.educacion.gob.es

Fondation universidad.es:

www.universidad.es

Le système universitaire espagnol:

www.educacion.gob.es/educacion/universidades/educacion-superior-universitaria/organizacion-ensenanza-universitaria.html

Logement:

Les universités peuvent offrir aux étudiants des informations sur les différentes possibilités de logement. Pour plus d'information :

<http://internacional.universia.net/espanya/alojamiento/residencias.htm>

Autres liens d'intérêt :

www.braintrack.com

www.educacion.gob.es/educacion/actividad-internacional.html

http://europa.eu/youth/studying/at_university/index_es_en.html

www.mequieroir.com

www.iberestudios.com

<http://spanish.estudiafuera.com>



EMBAJADA
DE ESPAÑA

CONSEJERÍA DE EDUCACIÓN
EN BÉLGICA, PAÍSES BAJOS
Y LUXEMBURGO

ÉTUDIER EN ESPAGNE

Informations pour
les étudiants du système
scolaire belge



Consejería de Educación
Embajada de España
Blv. Bischoffsheimlaan 39 - B. 15
1000 BRUSELAS
Tel.: (+32) (0)2.223.20.33
consejeriabelgica.be@educacion.es
www.educacion.gob.es/belgica